

				9	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	
CONSO 1						

COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~XXXXXX CONSORTIUM~~ (1) (2) :

Brouwerij Handelsmaatschappij Co.Br.Ha......

Forme juridique :*Société anonyme*.....

Adresse :*Vlees- en Broodstraat*..... N° :11..... Bte :

Code postal :1000..... Commune :*Bruxelles*.....

Pays:....*Belgique*.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de : ..*Bruxelles*.....

Adresse Internet (3) : ..*www.cobrha.be*.....

Numéro d'entreprise

BE 0403.567.015

COMPTE CONSOLIDÉS communiqués à l'assemblée générale du

27 / 05 / 2014

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01 / 01 /2013

au

31 / 12 /2013

Exercice précédent du

01 / 01 /2012

au

31 / 12 /2012

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** (1) identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GÉRANTS de l'entreprise consolidante et des COMMISSAIRES ayant contrôlé les comptes consolidés

Frédéric van der Kelen	Hutstraat 18, 1910 Kampenhout, Belgique	Administrateur délégué 29/05/2012 - 29/05/2018
Boudewijn van der Kelen	Weisetterstraat 14, 1910 Kampenhout, Belgique	Administrateur 25/05/2010 - 31/05/2016
Monfils François	Kerkstraat 6, 1910 Kampenhout, Belgique	Administrateur 29/05/2012 - 29/05/2018
Jean-Pierre Wellens	Rue de l'Etang 119, 1040 Etterbeek, Belgique	Administrateur 29/05/2012 - 29/05/2018
Marcel Asselberghs	Bouchoutlaan 18, 1780 Wemmel, Belgique	Administrateur 25/05/2010 - 31/05/2016

Documents joints aux présents comptes consolidés : - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTE CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4^ea du Code des sociétés)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

[]

Nombre total de pages déposées: ..56.....Numéro des sections du document normalisé non déposées parce que sans
objet:

Frédéric van der Kelen
Administrateur Délégué

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

*Deloitte Bedrijfsrevisoren BV
o.v.v.e. CVBA
N°: BE 0429.053.863
N° de membre: IBR-B025*

Berkenlaan 8b, 1831 Diegem, Belgique

*Commissaire
31/05/2011 - 27/05/2014*

Représenté(es) par:

*Geert Verstraeten
(Réviseur d'entreprise)
N° de membre: A01481*

*Ine Nuyts
(Réviseur d'entreprise)
N° de membre: A02183*

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	96.453	97.410
Frais d'établissement	4.7	20	2	2
Immobilisations incorporelles	4.8	21	725	668
Ecart de consolidation positifs	4.12	9920
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	95.355	96.080
Terrains et constructions		22	68.887	68.087
Installations, machines et outillage		23	5.905	6.218
Mobilier et matériel roulant		24	5.687	5.619
Location-financement et droits similaires		25	6.211	7.378
Autres immobilisations corporelles		26	8.034	8.398
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	631	380
4.1-				
Immobilisations financières	4.4/4.10	28	371	660
Sociétés mises en équivalence	4.10	9921
Participations		99211
Créances		99212
Autres entreprises		284/8	371	660
Participations, actions et parts		284	8	8
Créances		285/8	363	652
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	42.162	37.674
Créances à plus d'un an		29	3.167	3.006
Créances commerciales		290
Autres créances		291	3.167	3.006
Latences fiscales actives		292
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	8.238	8.868
Stocks**		30/36	8.238	8.868
Approvisionnements		30/31	2.285	2.479
En-cours de fabrication		32	508	712
Produits finis		33	822	662
Marchandises		34	4.623	5.015
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	21.935	16.040
Créances commerciales		40	14.059	13.706
Autres créances		41	7.876	2.334
Placements de trésorerie		50/53	637	686
Actions propres		50
Autres placements		51/53	637	686
Valeurs disponibles		54/58	2.836	3.410
Comptes de régularisation		490/1	5.349	5.664
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	138.615	135.084

* Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

** Possibilité de regroupement des stocks (article 158, paragraphe 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	92.778	89.986
Capital		10	8.100	8.100
Capital souscrit		100	8.100	8.100
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12	3.161	3.161
Réserves consolidées	(+)(-)	4.11	9910	79.734
Ecart de consolidation négatifs		4.12	9911	1.783
Ecart de conversion	(+)(-)		9912
Subsides en capital		15
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES		16	14.468	11.800
Provisions pour risques et charges		160/5	5.337	2.402
Pensions et obligations similaires		160	117	57
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162	250	278
Autres risques et charges		163/5	4.970	2.067
Impôts différés et latences fiscales		4.6	168	9.398
DETTES		17/49	31.369	33.298
Dettes à plus d'un an		4.13	17	4.713
Dettes financières		170/4	1.755	2.671
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172	1.063	2.094
Etablissements de crédit		173	692	577
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9	2.079	2.042
Dettes à un an au plus		4.13	42/48	26.804
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.016	985
Dettes financières		43	4.409	6.111
Etablissements de crédit		430/8	4.409	6.111
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	8.506	8.686
Fournisseurs		440/4	8.506	8.686
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.692	5.355
Impôts		450/3	1.350	1.086
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.342	4.269
Autres dettes		47/48	6.153	5.667
Comptes de régularisation		492/3	1.759	1.781
TOTAL DU PASSIF		10/49	138.615	135.084

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (*ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature*)*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	105.954	104.254
Chiffre d'affaires	4.14	70	95.447	94.754
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	-182	-372
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation		74	10.689	9.872
Coût des ventes et des prestations	(+)/(-)	60/64	101.260	98.716
Approvisionnements et marchandises		60	36.515	36.225
Achats		600/8	36.515	36.225
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609
Services et biens divers		61	17.682	18.904
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	24.832	23.963
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	9.879	9.066
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4	922	471
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/7	2.931	1.312
Autres charges d'exploitation		640/8	8.499	8.775
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	4.694	5.538
Produits financiers		75	1.879	311
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751	215	222
Autres produits financiers		752/9	1.664	89
Charges financières	(+)/(-)	65	476	518
Charges des dettes		650	294	382
Amortissements sur écart de consolidation positifs		9961
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	78
Autres charges financières	(+)/(-)	652/9	104	136
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	(+)/(-)	9902	6.097	5.331

* Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, paragraphe 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation		9970
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763
Autres produits exceptionnels	4.14	764/9
Charges exceptionnelles (+)/(−)		66
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs		9962
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663
Autres charges exceptionnelles	4.14	664/8
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs		9963
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(−)		9903	6.097	5.331
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales ...		780	281	206
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680	228	421
Impôts sur le résultat (+)/(−)		67/77	1.888	1.352
Impôts	4.14	670/3	2.183	2.080
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	295	728
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(−)		9904	4.262	3.764
Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence (+)/(−)		9975
Résultats en bénéfice		99751
Résultats en perte		99651
Bénéfice (Perte) consolidé(e) (+)/(−)		9976	4.262	3.764
Part des tiers		99761
Part du groupe		99762	4.262	3.764

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1,2}	Fraction du capital détenue (en %) ³	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
BROUWERIJ HAACHT BE 0415.276.794 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
ATLAS BE 0400.928.615 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
CODRICO BE 0426.913.826 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
INVESTMENT FRANKENBERG BE 0439.065.253 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
SCHATELEINE BE 0439.661.309 Société coopérative à responsabilité limitée Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
ANNE MERKPOEL BE 0848.355.367 Société anonyme Beehouwersstraat 26, 1000 Bruxelles, Belgique	G	100,0	0,0
HET BROUWERSHOF BE 0840.191.927 Société privée à responsabilité limitée Provinciesteenweg 10, 3150 Haacht, Belgique	G	100,0	0,0
BRASSERIE DU COQ HARDI SA Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France	G	100,0	0,0
LA GRANDE BARDE SCEA Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France	G	100,0	0,0

1 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

2 Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

3 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

4 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1,2}	Fraction du capital détenue (en %) ³	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
DE LEEUW BEHEERMAATSCHAPPIJ BV Prinses Beatrixsingel 2, 6301 VL Valkenburg a/d Geul, Pays-Bas	G	100,0	0,0

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (EN VERTU DE L'ARTICLE 107 DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 30 JANVIER 2001 PORTANT EXÉCUTION DU CODE DES SOCIÉTÉS) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (VERTU DE L'ARTICLE 157 DU MÊME ARRÊTÉ)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) ¹	Fraction du capital détenue (en %) ²	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ³

1 Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable.
- B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine.
- C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié.
- D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure.
- E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 4.5.

2 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

3 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 4.1 et CONSO 4.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (au titre des articles 107 et 108 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Fraction du capital détenue ¹	2			
				Capitaux propres	Résultat net
		(+) ou (-) (en milliers de devises)			

¹²

CONSORTIUM

Identification des entreprises, membres du consortium avec pour chacune d'elles la liste des filiales, la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale et la fraction du capital détenue.

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Co.Br.Ha détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles Co.Br.Ha contrôle, directement ou indirectement, les activités afin d'en obtenir des avantages. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intra-groupe sont intégralement éliminés dans les états financiers consolidés.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité).

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Revelé des criteres présidé a l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les criteres relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité).

(A) Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé peut être démontrée et si le Groupe dispose de suffisamment de ressources pourachever le développement du procédé. Les frais portés à l'actif comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés à l'actif sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable H).

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés.

Concessions, brevets, licences

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par le Groupe, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable H).

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité en utilisant la méthode linéaire. En principe, la durée d'utilité est fixée à 5 ans. Pour goodwill la durée peut aller jusqu'à 15 ans.

(B) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs (voir méthode comptable H). Le coût comprend le prix d'achat et tous les coûts directement attribuables tels que les frais d'installation, les frais de transport et les taxes non remboursables.

Les dépenses ultérieures sont reprises à l'actif uniquement si elles permettent d'accroître les avantages économiques futurs liés à l'actif au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Les frais de réparation et de maintenance qui ne permettent pas d'accroître les avantages économiques futurs, sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est utilisable, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Bâtiments industriels	20 ans
Autres immeubles	33,33 ans
Matériel et outillage de fabrication	
Matériel de fabrication	5 à 15 ans
Matériel de manutention	7 ans
Emballages récupérables	
Fûts	
10 ans	
Casiers	6
ans	
Bouteilles	4 ans
Mobilier et matériel des points de vente	6,66 à 9 ans
Matériel roulant	5 ans
Equipements de bureau et matériel informatique	5 ans

Lorsque les composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées de manière individuelle dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée. Lorsqu'elles ne sont pas insignifiantes, les valeurs résiduelles sont réexaminées annuellement.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue.

Les contrats de location pour lesquelles la quasi-totalité des risques et les avantages inhérents à la propriété sont conservés par le bailleur, sont classifiées comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont pris en charge dans le compte de résultats sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

(C) Immobilisations financières

Il s'agit d'entreprises dans lesquelles l'entité a une influence notable (et qui ne sont ni des filiales ni des participations dans des coentreprises), qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence.

(D) Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût comprend les dépenses encourues pour l'acquisition des stocks et pour l'acheminement des stocks jusqu'à leur lieu d'entreposage.

Le coût des produits finis et des en-cours de production reprend les matières premières, les autres

matières entrant dans la fabrication, la main-d'oeuvre directe, les autres coûts directs, sans une affectation des frais généraux de production fixes et variables .

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

(E) Crédits à plus d'un an & à un an au plus

Les créances commerciales et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Les pertes de valeur sont déterminées sur une base individuelle.

Des créances d'impôts différés sont reprises sous cette rubrique.

(F) Placements de trésorerie

Les placements sont comptabilisés à leur date d'acquisition et sont évalués à la juste valeur. Lorsque celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont évalués au coût. Les placements peuvent également faire l'objet de pertes de valeur (voir méthode comptable H).

(G) Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

(H) Pertes de valeur

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs aient pu avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité estime la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques de l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les pertes de valeur sur les autres actifs sont reprises si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Une perte de valeur ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

(I) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque :

- (i) le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- (ii) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- (iii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant à comptabiliser au titre des provisions est déterminé en actualisant les flux de trésorerie estimés futurs, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de l'entreprise.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque l'exécution du plan de restructuration a été commencée ou le plan a été annoncé publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. En 2013 des contrats ont été identifiés comme déficitaires et des provisions ont été prises.

Une provision pour des obligations de garantie est constituée sur base des indicateurs, qui tiennent compte de la durée restante des crédits, pour lesquels le groupe CoBrHa se porte garant et qui sont accordés par des institutions financières aux clients de la Brasserie Haacht S.A..

(J) Dettes à plus d'un an & à un an au plus

Les dettes commerciales et les autres dettes sont évaluées à la valeur nominale.

(K) Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible à moins d'un an comporte le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer pour les exercices précédents.

L'impôt exigible à plus d'un an comporte le montant des impôts à payer au titre des plus-values réalisées sur les immobilisations corporelles, qui est fixé en vertu de la législation fiscale belge.

Des impôts différés sont obtenus en utilisant la méthode appelée du report variable. Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences imposables et déductibles entre la base imposable des actifs et passifs et leurs valeurs comptables au bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles afin de pouvoir réaliser l'actif d'impôt différé. Il est repris lorsqu'il n'est plus probable que l'avantage fiscal pourra être réalisé.

(L) Produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

Marchandises vendues

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque :

- (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur ; et
- (ii) il ne subsiste plus d'incertitudes importantes quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

Les montants facturés pour le compte de tiers ne constituent pas d'avantages économiques pour l'entité et dès lors, ne font pas partie des produits. De ce fait, les accises, qui en Belgique

font partie des montants facturés aux clients, ne sont pas repris dans les produits.

Loyers

Les produits provenant de contrats de location et de contrats d'entretien sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat correspondant.

Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts et les dividendes reçus.

Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

Codes	Exercice
(168)	9.131
1681	4.021
1682	5.110

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe, ...)

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	xxxxxxxxxxxxxx	2
8002	
8003	
9980	
8004	
(20)		2
200/2	
204	

Mutations de l'exercice

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice**Dont**

Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxx	3.827

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8021	127	
8031	
8041	
99811	
99821	

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

Ecarts de conversion

Autres variations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8051	3.954	
8121P	xxxxxxxxxxxxxx	3.555

Mutations de l'exercice

Actés

8071	96	
8081	
8091	
8101	
8111	
99831	
99841	

Repris car excédentaires

Acquis de tiers

Annulés

Transférés d'une rubrique à une autre

Ecarts de conversion

Autres variations

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

8121	3.651	
210	303	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8022	
8032	
8042	
99812	
99822	

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Ecarts de conversion

Autres variations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

8072	
8082	
8092	
8102	
8112	
99832	
99842	

Repris car excédentaires

Acquis de tiers

Annulés

Transférés d'une rubrique à une autre

Ecarts de conversion

Autres variations

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

GOODWILL**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxx	10.441
8023	107	
8033	
8043	
99813	
99823	
8053	10.548	
8123P	xxxxxxxxxxxxxx	10.045
8073	81	
8083	
8093	
8103	
8113	
99833	
99843	
8123	10.126	
212	422	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris car excédentaires

Acquis de tiers

Annulés

Transférés d'une rubrique à une autre

Ecarts de conversion

Autres variations

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

ACOMPTE VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8024	
8034	
8044	
99814	
99824	

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres variations(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8054	
8124P	xxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actés

8074	
8084	
8094	
8104	
8114	
99834	
99844	

Repris car excédentaires

Acquis de tiers

Annulés

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres variations(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

8124	
213	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**TERRAINS ET CONSTRUCTIONS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	xxxxxxxxxxxxxx	116.189

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8161	4.540	
8171	686	

Cessions et désaffections

8181	
99851	

Transferts d'une rubrique à une autre

99861	
8191	120.043	

Ecarts de conversion

8191	120.043	
8251P	xxxxxxxxxxxxxx

Autres variations

8211	
8221	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

8231	
8241	

Acquises de tiers

99871	
99881	

Annulées

8251	
8321P	xxxxxxxxxxxxxx	48.102

Transférées d'une rubrique à une autre

8271	3.322	
8281	

Ecarts de conversion

8291	
8301	268	

Autres variations

8311	
99891	

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

99901	
8321	51.156	

Repris car excédentaires

(22)	68.887	

Acquis de tiers

8321	51.156	
(22)	68.887	

Annulés

8321	51.156	
(22)	68.887	

Transférés d'une rubrique à une autre

8321	51.156	
(22)	68.887	

Ecarts de conversion

99901	
8321	51.156	

Autres variations

8321	51.156	
(22)	68.887	

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	35.583
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	470	
Cessions et désaffections	8172	11	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8182
Ecarts de conversion	(+)(-)	99852
Autres variations	(+)(-)	99862
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	36.042	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8242
Ecarts de conversion	(+)(-)	99872
Autres variations	(+)(-)	99882
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	29.365
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	783	
Repris car excédentaires	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés	8302	11	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8312
Ecarts de conversion	(+)(-)	99892
Autres variations	(+)(-)	99902
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	30.137	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	5.905	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	42.248
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	2.399	
Cessions et désaffections	8173	583	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8183
Ecarts de conversion	(+)(-)	99853
Autres variations	(+)(-)	99863
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	44.064	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8243
Ecarts de conversion	(+)(-)	99873
Autres variations	(+)(-)	99883
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	36.629
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.330	
Repris car excédentaires	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés	8303	582	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8313
Ecarts de conversion	(+)(-)	99893
Autres variations	(+)(-)	99903
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	38.377	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.687	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxx	26.129
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	
Cessions et désaffections	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8184
Ecarts de conversion	(+)(-)	99854
Autres variations	(+)(-)	99864
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	26.129	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8244
Ecarts de conversion	(+)(-)	99874
Autres variations	(+)(-)	99884
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxx	18.751
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	1.167	
Repris car excédentaires	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8314
Ecarts de conversion	(+)(-)	99894
Autres variations	(+)(-)	99904
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	19.918	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	6.211	
DONT			
Terrains et constructions	250	45	
Installations, machines et outillage	251	6.166	
Mobilier et matériel roulant	252	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	25.800
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	1.735	
Cessions et désaffections	8175	2.129	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8185
Ecarts de conversion	(+)(-)	99855
Autres variations	(+)(-)	99865
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	25.406	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8245
Ecarts de conversion	(+)(-)	99875
Autres variations	(+)(-)	99885
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	17.402
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	2.099	
Repris car excédentaires	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés	8305	2.129	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8315
Ecarts de conversion	(+)(-)	99895
Autres variations	(+)(-)	99905
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	17.372	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	8.034	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTE VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxx	380
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	251	
Cessions et désaffections	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8186
Ecarts de conversion	(+)(-)	99856
Autres variations	(+)(-)	99866
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	631	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8246
Ecarts de conversion	(+)(-)	99876
Autres variations	(+)(-)	99886
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	
Repris car excédentaires	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8316
Ecarts de conversion	(+)(-)	99896
Autres variations	(+)(-)	99906
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	631	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)		
Ecarts de conversion	99911	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Ecarts de conversion	(+)(-)		
Transférées d'une rubrique à une autre	99921	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	
Reprises car excédentaires	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées	8501	
Ecarts de conversion	(+)(-)		
Transférées d'une rubrique à une autre	99931	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice	(+)(-)		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8541	
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice	(+)(-)		
Mutations de l'exercice			
Quote-part dans le résultat de l'exercice	999411	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations	999421	
Autres types de variations des capitaux propres	999431	
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice	99941	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99211)	

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - CRÉANCES**Valeur compatible net au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres(+)/(-)

Valeur compatible net au terme de l'exercice**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
99212P	xxxxxxxxxxxxxx
8581	
8591	
8601	
8611	
99951	
8631	
(99212)	
8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxx	8
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8382
Ecarts de conversion	(+)(-)	99912
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	8
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées	8432	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99922
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8442
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	
Reprises car excédentaires	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées	8502	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99932
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8512
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8542
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	8
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	652
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	
Remboursements	8592	289
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99952
Autres	(+)(-)	8632
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	363
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

ÉTAT DES RESERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)		
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	9910P	xxxxxxxxxxxxxx	76.942
Autres variations	99002	4.262	
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)	99003	-1.470	
<i>Dividendes</i>		-1.250	
<i>Tantièmes</i>		-220	
.....		
.....		
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	(9910)	79.734

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99021	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99031	
Amortissements	99041	
Ecarts portés en résultats	99051	
Autres variations	99061	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxx	1.783
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99022	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99032	
Amortissements	99042	
Ecarts portés en résultats	99052	
Autres variations	99062	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	1.783	
MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99023	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99033	
Amortissements	99043	
Ecarts portés en résultats	99053	
Autres variations	99063	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202	
MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS NEGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99024	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99034	
Amortissements	99044	
Ecarts portés en résultats	99054	
Autres variations	99064	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112	

ÉTAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.016
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et assimilées	8831	1.016
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.016

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	1.755
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et assimilées	8832	1.063
Etablissements de crédit	8842	692
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.755

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903	2.079
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	2.079

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

**DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU
IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISSES DANS LA
CONSOLIDATION**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	253
Impôts	9032	253
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	253

RÉSULTATS

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

	Codes	Exercice	Exercice précédent
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	99083
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	453	452
Ouvriers	90911	247	247
Employés	90921	202	201
Personnel de direction	90931	4	4
Autres	90941
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	24.832	23.963
Pensions	99622
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	432	429
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902
Ouvriers	90912
Employés	90922
Personnel de direction	90932
Autres	90942
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623
Pensions	99624
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082

Exercice	Exercice précédent
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels s'ils sont importants**

.....

Ventilation des autres charges exceptionnelles s'ils sont importants

.....

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084	-21	-582
99085

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement :

d'entreprises comprises dans la consolidation
de tiers

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ils NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :

aux taux d'intérêt
aux taux de change
aux prix des matières premières ou marchandises
autres opérations similaires

ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :

aux taux d'intérêt
aux taux de change
aux prix des matières premières ou marchandises
autres opérations similaires

Codes	Exercice
9149	1.151
99086	3.099
99087
9217
9218	260
9219	864
99088
99089
99090
99091
99092
99093
99094	16.944
99095

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRigeANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Les engagements en matière de pensions de retraite et de suivre sont assurées par une compagnie d'assurance belge; les primes sont réglées périodiquement et sont à charge de l'employeur.

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261
Créances	9291
A plus d'un an	9301
A un an au plus	9311
Placements de trésorerie	9321
Actions	9331
Créances	9341
Dettes	9351
A plus d'un an	9361
A un an au plus	9371
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381
Autres engagements financiers significatifs	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421
Produits des actifs circulants	9431
Autres produits financiers	9441
Charges des dettes	9461
Autres charges financières	9471
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262
Créances	9292
A plus d'un an	9302
A un an au plus	9312
Dettes	9352
A plus d'un an	9362
A un an au plus	9372

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:

.....
.....
.....
.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISES CONSOLIDANTE

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants
 Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée

Codes	Exercice
99097	973
99098

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	88
95071
95072
95073
9509
95091
95092
95093

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

LE CAS ÉCHÉANT, ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2014

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à notre 110ème exercice, clôturé le 31 décembre 2013.

A cette occasion, nous vous communiquons également nos comptes annuels consolidés.

Lignes de force de l'année 2013

- La baisse du marché de la bière en Europe occidentale se poursuit en Belgique ; la consommation de bière diminue de 2,49% en 2013 après avoir baissé de 4,04% en 2012.
- La Brasserie Haacht limite cette baisse à 2,1% sur la vente de ses propres marques dans l'ensemble des marchés.
- Le résultat net du groupe Co.Br.Ha. augmente de 13% passant de 3,764 millions en 2012 à 4,262 millions en 2013.
- Proposition de porter le dividende à 12,50 euros net, soit une augmentation de 0,5 euro.

INTRODUCTION

En 2013, la consommation de bière a continué à diminuer en Belgique, avec une baisse de 2,49 % contre une baisse de 4,04 % en 2012 . En termes de volume, cela représente une diminution d'environ 205.000 hectolitres.

Vous trouverez un aperçu par type de bière dans le tableau ci-dessous:

en HL	2013	+/- p. rapp à	en % p. rapp	Part de marché 2013
		2012	à 2012	
Pils	5.886.839	- 195.096	-3,21%	73,37%
Bières rafraîchissantes	333.206	- 10.685	-3,11%	4,15%
Bières fruitées	182.644	- 9.587	-4,99%	2,28%
Bières d'abbaye et trappistes	928.586	- 3.945	-0,42%	11,57%
Bières de dégustation	692.014	+ 14.764	+ 2,18%	8,63%
Total	8.023.289	- 204.549	- 2,49%	100,0%

En classifiant par type de bière, la baisse la plus marquée est celle des types de bière 'légères' comme les pils, les bières rafraîchissantes et les bières fruitées. Les types de bière plus 'fortes' telles la bière d'abbaye, la bière trappiste et les bières de dégustation n'ont guère baissé et ont même augmenté légèrement. Pour la première fois, ces types de bière représentent ensemble une

part de marché de plus de 20 %. Dans la consommation totale de la bière, la part de marché des pils baisse légèrement pour atteindre 73,37%.

La baisse de la consommation de bière dans le segment de l'horéca belge est plus nette en 2013 avec une baisse de 4,42%; la consommation à domicile, de son côté, enregistre une baisse de 0,84 %. C'est ainsi que la part de marché de l'horéca continue à s'amenuiser pour la consommation de la bière, passant de 45,6% en 2012 à 45,07% en 2013. Sur une période de dix ans, la part de marché de la consommation à domicile a augmenté de 46 % à 55 %, tandis que le marché de l'horéca a connu un mouvement opposé, passant de 54 % à 45 %.

Année	Retail	Horeca
2013	54,93%	45,07%
2012	54,40%	45,60%
2011	53,57%	46,43%
2010	52,10%	47,90%
2008	50,08%	49,92%
2006	48,91%	51,09%
2004	45,83%	54,17%

Comment le groupe Co.Br.Ha a-t-il presté dans le marché ?

Le GROUPE CO.BR.HA en 2013

A. VENTES

- La Brasserie Haacht a réussi à limiter la diminution des ventes de ses propres marques à 2,1% dans l'ensemble des marchés, mais avec de fortes différences selon les marchés et pays.
- Ainsi les ventes de Haacht ont baissé de 6% dans l'horeca belge, ce qui la positionne légèrement en-dessous de la tendance du marché de l'horeca belge.
- Dans le retail belge et dans certains marchés d'exportation comme ceux de France, d'Angleterre et d'Italie, la vente de ses propres marques a connu une augmentation considérable (>10%). L'importance de cet accroissement n'a cependant pas suffi à compenser la baisse sur le segment de l'horeca en Belgique.

Comme il a déjà été mentionné dans notre rapport semestriel, un partenariat a été conclu sur le marché nord-américain dans le but d'y introduire une large gamme de nos produits. De la même manière, des accords ont été conclus avec des partenaires locaux sur le marché asiatique. Les premières livraisons vers ces nouveaux marchés ont eu lieu en automne 2013 et se déroulent selon le planning établi.

Sur le plan des marques, notre pils 'Primus' a gagné trois étoiles lors de sa première participation aux 'Superior Taste Awards'. Dans la même compétition, la bière-Ommegang de la gamme Charles Quint a remporté le score maximum de trois étoiles pour la deuxième année consécutive. La bière fruitée Pêche Mystic a remporté la première place dans la catégorie 'Flavoured Beer – World' aux Asia Beer Awards.



B. RÉSULTATS

Compte de résultats (en 000 EUR)	2013	2012	Évolution
Chiffre d'affaires	95.447	94.754	+ 0,7%
Chiffre d'affaires (excl. accises et taxes)	87.985	87.003	+ 1,1%
Autres produits d'exploitation	10.689	9.872	+ 8,3%
Marchandises, approvisionnements & Services et biens divers	54.197	55.129	- 1,7%
Rémunérations	24.832	23.963	+ 3,6%
Amortissements	9.879	9.066	+ 9,0%
Réductions de valeur	922	471	+ 95,8%
Provisions pour risques	2.931	1312	+ 123,4%
Autres charges d'exploitation	8.499	8.775	- 3,1%
Résultat d'exploitation (EBIT)	4.694	5.538	- 15,2%
Résultat financier	1.403	-207	+ 778%
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat avant impôts	6.097	5.331	+ 14,4%
Impôts	-1.835	-1.567	+ 17,1%
Résultat net	4.262	3.764	+ 13,2%
Autofinancement (en 000 EUR)			
Cash-flow opérationnel (EBITDA) (1)	18.426	16.387	+ 12,4%
Cash-flow net	17.994	14.613	+ 23,1%

(1) Cash-flow opérationnel = Résultat d'exploitation + amortissements + provisions et réductions de valeur

Le chiffre d'affaires a légèrement progressé de 0,7 % à 95,4 millions d'euros, ce qui peut s'expliquer par les augmentations de prix et les changements dans l'assortiment des produits vendus, de telle sorte que les baisses de volume ont été neutralisées.

Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 8,3 pour cent pour atteindre 10,7 millions d'euros. L'évolution de ces produits a été fortement influencée par les éléments suivants:
D'une part, un long différend juridique contre le gouvernement belge a été résolu en notre faveur, apportant un montant de 3,4 millions d'euros plus les intérêts (avec un effet sur le résultat financier). D'autre part, les plus-values immobilières réalisées et un certain nombre de recettes d'assurance en lien aux dommages ont enregistré une baisse de 2,2 millions d'euros.

Les coûts d'exploitation ont enregistré une augmentation de 2,57%, à hauteur de 101,2 millions d'euros :

- La stabilisation du prix d'un certain nombre de matières premières ont fait que les coûts des "APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES" ont marginalement augmenté de 0,8 %. A titre documentaire, le prix du malt est toujours de 40% supérieur à son prix de 2011.
- D'autres coûts d'exploitation, dont les coûts de vente, restent au même niveau élevé de 2012, à cause de la forte concurrence sur le marché intérieur. Cependant, le poste "Services et biens divers" a diminué (- 6,5 %) expliqué par une baisse du budget marketing, qui, par exemple, a été inférieur à la normale, parce que moins de nouveaux produits ont été lancés.
- Les coûts de personnel ont augmenté au vu l'indexation automatique des salaires et d'un léger accroissement du personnel - de 3,6% -, soit 0,87 million d'euros.
- D'autre part des réductions de valeur et des amortissements supplémentaires ont dû être enregistrés sur un nombre d'actifs et de créances, à cause de perspectives économiques moins favorables dans le secteur de l'horéca. Ainsi, il a fallu enregistrer des amortissements et réductions de valeur supplémentaires sur des actifs tels les prêts à usage et les installations commerciales (actifs commerciaux). Ceci explique un accroissement de 1,26 million d'euros pour le poste amortissements et réductions de valeur.
- Par mesure de prudence, une provision pour risques a été constituée à concurrence de 2,9 millions d'euros contre 1,3 millions d'euros en 2012, en raison de risques juridiques dans le cadre de litiges contractuels.

Le résultat d'exploitation s'élève à 4,694 millions d'euros en 2013 contre 5,538 millions en 2012. Les critères liés au cash comme l'EBITDA et le cashflow s'accroissent cependant, grâce à des

provisions pour risques plus importantes: l'EBITDA monte à 18,426 millions d'euros (+12,4%) et le cashflow à 17,994 millions d'euros (+23,1%).

Le résultat financier a été positif, à hauteur de 1,4 million; sans tenir compte de l'apport des intérêts moratoires uniques issus du différend juridique mentionné plus haut qui a été réglé en notre faveur.

Les impôts représentaient 1,835 million d'euros en 2013 contre 1,567 million d'euros en 2012, avec une charge fiscale moyenne de 30,1 pour cent (contre 29,4 pour cent en 2012).

Le résultat net pour la totalité de l'année 2013 s'élève à 4,262 millions d'euros contre 3,764 millions d'euros en 2012.

Bilan (en 000 EUR) et ratios financiers	2013	2012	Évolution
Total du bilan	138.615	135.084	+ 2,6%
Actifs non courants	96.453	97.410	- 1,0%
Capitaux propres	92.778	89.986	+ 3,1%
Dettes financières nettes (1)	3.707	5.671	- 34,6%
Solvabilité (2) (en %)	66,93%	66,61%	+ 0,32%
Liquidité (3)	1,42	1,21	+17,4%
EBIT / chiffre d'affaires (en %)	4,92%	5,84%	- 0,92%
EBITDA / chiffre d'affaires (en %)	19,30%	17,29%	+ 2,01%
Chiffres clés par action (en EUR)			
Résultat d'exploitation (EBIT)	62,6	73,8	- 15,2%
Cash-flow opérationnel (EBITDA)	245,7	218,5	+ 12,4%
Résultat net	56,8	50,2	+ 13,1%
Nombre moyen pondéré d'actions	75.000	75.000	-

(1) Dettes financières nettes = dettes financières – placements de trésorerie – valeurs disponibles – actions propres
(2) Capitaux propres / total du bilan
(3) Actifs non courants (excl. Crédits > 1 an) / dettes à court terme

Sur le plan bilançaire, le ratio de solvabilité s'est légèrement amélioré en progressant de 66,61 % en 2012 à 66,93 % à la fin 2013. Les dettes financières nettes du groupe ont diminué de presque 2,0 millions d'euros pour atteindre 3,7 millions d'euros fin 2013.

C. GESTION DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Un montant de 9,6 millions d'euros a été investi en 2013 dans des immobilisations corporelles et incorporelles. L'achat et l'aménagement d'immeubles horeca représentent 4,1 millions d'euros de ce budget d'investissement. En plus, il y a eu un certain nombre d'investissements commerciaux pour le montant de 1,625 million d'euros, principalement sous forme de prêts à usage. Il s'agit d'actifs comme du mobilier, des installations de débit, qui sont mis à la disposition de notre clientèle horeca. Pour finir, il a été investi un montant de 3,946 millions en actifs industriels, comme matériel roulant, fûts, caisses et agrandissement de bâtiments industriels.

D. RACHAT D'ACTIONS PROPRES

Aucune action propre n'a été rachetée en 2013.

E. PROPOSITION DE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale d'attribuer un dividende net légèrement plus élevé, 12,50 euros par action contre 12,00 euros par action l'année dernière. Le payout ratio s'élève à 29 % du résultat net contre 32% en 2012.

F. Événements spéciaux survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas de fait spécial à mentionner après la clôture de l'exercice.

G. PERSPECTIVES 2014

Malgré l'hiver très doux dont nous avons bénéficié en Belgique, l'évolution des ventes de bière sur le marché intérieur n'a pas été encourageante.

Nous assistons dans le marché de l' horeca belge, à une accélération du nombre de cafetiers qui quittent le secteur. La cause en est, à coup sûr, l'introduction de la caisse électronique à partir de 2016.

L'évolution d'un certain nombre d'autres facteurs contextuels, propres à avoir un impact important sur le résultat, reste le même: le prix des matières premières reste élevé et les coûts de vente , sous forme de réductions accrues, continuent à grimper. Du coup, Haacht a augmenté ses prix en Belgique de 3,5 % à la mi-février.

Nous nous abstenons de faire des prévisions sur l'évolution du résultat de 2014.



H. RAPPORT DE GESTION DES CHIFFRES CONSOLIDÉS (normes comptables belges)

1. Composition du Groupe

Le groupe se compose de la société mère S.A. Société Commerciale de Brasserie (en abrégé Co.Br.Ha.) et de différentes filiales détenues à 100%. La principale filiale est la S.A. Brasserie Haacht dont les activités sont limitées à la production et/ou à la commercialisation de boissons et à des activités annexes.

Voici un aperçu de toutes les filiales qui font partie du groupe Co.Br.Ha. :

Dénomination sociale	Pays	Identification	Capital en €	% d'intérêt en propriété
Brouwerij Haacht N.V.	BE	0415276794	10.500.000	100
S.A. Brasserie du Coq Hardi	FR	51454500885	3.565.000	100
S.C.E.A. La Grande Barde	FR	05402896708	3.000.000	100
Atlas - Maatschappij voor Leningen en Voorschoten N.V.	BE	0400928615	2.800.000	100
B.V. Bierbrouwerij De Leeuw Beheermaatschappij	NL	801675418B01	2.178.000	100
Infra N.V.	BE	0439065253	2.100.000	100
Codrico N.V.	BE	0426913826	125.000	100
Het Brouwershof B.V.B.A.	BE	0840191927	65.000	100
Schateleine C.V.B.A.	BE	0439661309	28.508	100
An Merkpoel N.V.	BE	0848355367	62.000	100

2. Aperçu annuel

Le chiffre d'affaires, hors accises et taxes, a progressé de 1,1 % en 2013. Le chiffre d'affaires, accises et taxes incluses, augmente de 0,73 % et s'élève à € 95.447.000 en 2013 contre € 94.754.000 en 2012.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à € 10.689.000. Cette augmentation de 8,3% est due, en partie, à un remboursement important (€ 3.396.000) perçu dans le cadre de la résolution positive d'un différend juridique, mais, par ailleurs, les plus-values immobilières et les dommages-intérêts perçus accusent une baisse de € 2.200.000.

Par solde, les produits d'exploitation ont augmenté de 1,63 % pour atteindre € 105.954.000. Les frais d'exploitation augmentent de 2,58 % à € 101.260.000.

Les postes "APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES" et "Services et biens divers" baissent de € 932.000, sous l'effet de la diminution des dépenses marketing. Les coûts de personnel connaissent principalement une augmentation, due à l'application de l'index, de + € 869.000. Les coûts ne relevant pas de la caisse comme les "Amortissements", les "Réductions de valeur" et "Provisions" augmentent de € 2.883.000 sous l'influence des prévisions pas très roses du secteur horéca (amortissements supplémentaires et réductions de valeur) et par le contrecoup d'un certain nombre de nouveaux risques et différends juridiques.

Le poste "Autres charges d'exploitation" accuse une baisse de € 276.000, due à la diminution du volume des ventes et à celle, parallèle, des accises.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à € 4.694.000 en 2013 contre € 5.538.000 en 2012.

Le résultat financier était positif à hauteur de € 1.403.000, grâce à la perception des intérêts moratoires du différend juridique mentionné, alors qu'un résultat négatif à hauteur de € 207.000, avait été enregistré en 2012.

Le résultat avant impôts s'élève ainsi à € 6.097.000 contre € 5.331.000 en 2012.

Les impôts sur le résultat d'un montant de € 1.835.000 contre un montant de € 1.567.000 en 2012 donnent un résultat net de € 4.262.000 contre € 3.764.000 en 2012.



Le Conseil propose d'attribuer une rémunération globale de € 1.250.000 aux 75.000 actions ayant droit à l'attribution d'un dividende. Ceci correspond à un dividende net de 12,50 € par action, après retenue de 25% de précompte mobilier.

3. Chiffres clés

Les revenus d'exploitation consolidés s'élèvent à 105.954.000 € contre 104.254.000 € au cours de l'exercice précédent, et le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 95.447.000 €, contre 94.754.000 € en 2012.

Le cash-flow d'exploitation consolidé (EBITDA) (résultat d'exploitation avant amortissements et provisions) s'élève à 18.426.000 € contre 16.387.000 € en 2012.

Le bénéfice d'exploitation consolidé avant impôts (EBIT) s'élève à 4.694.000 € contre 5.538.000 € en 2012.

Le bénéfice consolidé de l'exercice, avant impôts, s'élève à 6.097.000 € contre 5.331.000 € en 2012.

Les impôts sur le résultat s'élèvent à 1.835.000 € contre 1.567.000 € en 2012.

Le cash-flow net consolidé s'est élevé à 17.994.000 € contre 14.613.000 € en 2012.

Le bénéfice net consolidé, après impôt, de l'exercice 2013 s'élève donc à 4.262.000 € contre 3.764.000 € en 2012.

Les dettes financières nettes ont diminué de 5.671.000 € à fin 2012, pour atteindre un montant de 3.707.000 € à fin 2013.

Les capitaux propres consolidés s'élevaient à la fin de l'exercice à 92.778.000 € contre 89.986.000 € à fin 2012.

4. Résultats des entreprises filiales (en Euros)

Dénomination sociale de la Société filiale	Pays	Date de clôture	Capitaux propres	Revenus	Bénéfice/Perte
N.V. Brouwerij Haacht	BE	31/12/2013	24.925.267	101.055.024	+ 2.511.319
N.V. Atlas-Maatschappij voor Leningen en Voorschotten	BE	31/12/2013	5.510.506	342.337	+ 189.950
N.V. Infra	BE	31/12/2013	3.464.560	407.525	+ 173.947
N.V. Codrico	BE	31/12/2013	140.671	262.663	+ 54.975
B.V.B.A. Het Brouwershof	BE	31/12/2013	-615.337	750.501	- 392.890
C.V.B.A. Schateleine	BE	31/12/2013	64.405	16.201	+ 13.542
N.V. Anne Merkpoel	BE	31/12/2013	48.999	30.119	- 11.906
B.V. Bierbrouwerij De Leeuw Beheermaatschappij	NL	31/12/2013	3.025.175	3.875.635	- 680.755
S.A. Brasserie du Coq Hardi	FR	31/12/2013	4.947.478	2.444.630	+ 41.721
S.C.E.A. La Grande Barde	FR	31/12/2013	2.761.496	364.052	- 23.560

5. Description des risques

Conformément au Code des sociétés, le Conseil d'administration donne une description des principaux risques auxquels doit faire face le groupe Co.Br.Ha. :

- La baisse de la consommation de bière sur le marché en Europe occidentale.
- La surcapacité sur ce marché et ses effets sur l'acharnement de la concurrence et donc sur le prix net.
- L'accroissement de réglementations d'autorités nationales et supra-nationales relatives tant à la fabrication de denrées alimentaires qu'à l'exploitation d'un établissement horéca.



6. Déclaration des personnes responsables

Frédéric van der Kelen , Administrateur Délégué, et Frank Mellaerts, Directeur Financier , déclarent, en nom et pour compte du groupe Co.Br.Ha. , qu'à leur connaissance :

- a) les comptes annuels, qui ont été établis conformément aux standards applicables, donnent une impression fidèle des fonds propres, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises intégrées dans la consolidation.
- b) le rapport annuel donne un résumé fidèle du développement et des résultats de la société et de la position de l'émetteur et des entreprises intégrées dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes.

7. Autres communications

Le conseil d'administration vous informe qu'il n'existe pas de circonstance particulière qui pourrait avoir une influence notable sur le développement de la société ou du groupe.

Dans le cadre de la circulaire de la FSMA (circulaire FMI/2007-02 point 5.2.1.3.2.) qui vise la transparence de certaines constructions élaborées par les émetteurs, le conseil vous informe qu'il n'existe pas de telles constructions.

Durant 2013 l'actionnaire la S.A. Frema - une société associée à la S.A. Finabra (cfr. VOL 5.7 des comptes consolidés) - nous a communiqué l'achat de 14 actions CoBrHa.

En application de l'article 96,8° du Code des sociétés, le conseil d'administration informe les actionnaires que le groupe n'a pas utilisé d'instruments financiers pouvant influencer significativement l'évaluation de son actif , de son passif, de sa situation financière et des ses pertes ou profits.

Au cours de l'exercice le groupe Co.Br.Ha. a investi un montant de 127.000 euros dans la recherche et le développement.

La S.A. Société Commerciale de Brasserie et ses filiales n'ont pas de succursales.



**I. COMMENTAIRE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE - BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ N.V.
(Chiffres exprimés en ' 000 Euros)**

Co.Br.Ha. est la Société mère des différentes Sociétés et entreprises du Groupe. En outre, elle gère son patrimoine immobilier Horeca, constitué principalement d'immeubles affectés à l'exploitation de débits de boissons.

BILAN

ACTIFS

III

Immobilisations matérielles

La valeur nette des immobilisations matérielles s'élève à un montant de 38.899 contre un montant comparable de 38.106 en 2012.

Les investissements s'élèvent à 2.492 et sont liés à l'achat de nouveaux établissements et à des travaux d'amélioration ; les amortissements s'élèvent à un montant de 1.324.

IV

Immobilisations financières

Le portefeuille des participations reste inchangé et s'élève à 31.259. Les créances sur entreprises liées augmentent de 2.254 à 9.204. Les dividendes perçus des filiales à hauteur de 1.907 ont ainsi été remis à disposition des différentes sociétés du groupe.

X

Comptes de régularisation

Ce poste de bilan baisse, passant de 406 à 369. Il concerne principalement des paiements anticipés de loyers.

PASSIF

I

Capital

Le capital de la Société, exprimé en parts sociales de l'entreprise, s'élève à 8.100, et est représenté par 75.000 actions.

IV

Réserves – V Bénéfice reporté

La proposition de distribution des bénéfices a déjà été prise en compte dans ces rubriques.

Les montants prélevés sont donc donnés sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale. Les Réserves et le Bénéfice reporté s'élèvent à un montant de 65.400 en fin d'année par rapport à 62.155 à la fin de l'exercice précédent.

Lors de l'affectation du résultat, un montant de 41.831 a été affecté au bénéfice reporté.

VII

Provisions et Impôts différés

Les provisions pour Risques et Charges augmentent légèrement de 211 à 225 en 2013.

La provision pour Impôts différés, relative aux plus-values réalisées sur la vente d'actifs immobilisés, a augmenté et est passée de 3.516 à un montant de 3.550.

IX

Dettes à un an au plus

Celles-ci s'élèvent à 2.494 contre 2.802 à la fin de 2012. Ce recul s'explique par le désendettement concernant les impôts, les salaires et les charges sociales (de 507



en 2012 à 323 en 2013); en même temps, il y a une baisse des dettes contractées envers les fournisseurs et les dettes financières dues aux institutions de crédit ont été réduites.

COMPTE DE RÉSULTATS

I + II Résultats d'exploitation

Le Chiffre d'Affaires, revenus locatifs des établissements horéca compris, s'élève à 5.653 par rapport au montant de 5.870 réalisé à l'exercice précédent, et a été principalement réalisé avec la contribution des Sociétés du Groupe.

Etant donné qu'un certain nombre d'immeubles n'ont plus été loués afin de pouvoir les vendre à terme, ces recettes ont baissé en 2013.

Les autres revenus d'exploitation ont été essentiellement générés par les plus-values réalisées à l'occasion de la vente d'établissements de débits de boissons dans le secteur de l'Horeca ; par la diminution de ces plus-values (-870) ce poste s'élève à un montant de 992 contre 1.967 en 2012.

Les rémunérations et charges sociales s'élèvent à 551 contre 538 en 2012.

Le nombre de membres du personnel, exprimé en équivalents temps plein, est resté stable, à 5,3 en 2013.

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 1.324 contre 1.268 en 2012.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'élève donc à un montant de 3.435 comparé à un montant de 4.605 pour l'exercice précédent.

IV + V Résultats financiers

Durant l'exercice, Co.Br.Ha. a encaissé un montant de 2.032 sous forme de dividendes et intérêts en provenance de ses filiales, contre 3.603 pour l'exercice 2012.

Une moins-value de 78 a été actée sur le portefeuille de placements. Par ailleurs, les coûts des dettes ont baissé, passant de 23 à 5 en 2013.

VI Bénéfice de l'activité courante

Le bénéfice de l'activité courante s'élève à 5.434 contre un montant de 8.199 pour l'exercice précédent.

IX Bénéfice avant Impôts de l'Exercice

L'exercice a été clôturé avec un bénéfice avant impôts de 5.434 contre un montant de 8.199 pour l'exercice précédent.

Une provision pour l'impôt des sociétés à hauteur d'un montant de 710 a été constituée, contre 927 pour l'exercice précédent. Il y avait aussi une régularisation d'impôts relative à l'exercice précédent à concurrence de 25 en notre faveur.

Durant l'exercice concerné, un montant de 228 a été transféré vers l'impôt différé, comparé à un montant de 524 pour l'exercice précédent. Un montant équivalent à 194 a été prélevé des montants réservés aux impôts différés.

X Bénéfice de l'exercice

Le résultat de l'exercice s'élève donc à un montant de 4.716 contre un montant de 6.865 en 2012.

XIII Résultats de l'exercice à affecter

Après prélèvement sur les réserves exonérées d'impôts d'un montant de 377 et un transfert vers les réserves exonérées d'un montant de 444, le résultat à affecter pour l'exercice concerné s'élève à 4.649 contre un montant de 6.034 en 2012.



**J. DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE
BRASSERIE - BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ N.V. (en Euros)**

Le Conseil d'Administration proposera donc à l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 27 mai 2014, de répartir les bénéfices comme suit :

Bénéfice de l'exercice à affecter	4.649.027
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	38.652.839
Solde bénéficiaire à affecter	43.301.866
Rémunération du capital	1.250.000
Rémunération des dirigeants	220.588
Bénéfice reporté	41.831.278

Le Conseil d'Administration propose d'attribuer une rémunération du capital à concurrence de 1.250.000 € aux 75.000 actions donnant droit à un dividende, ce qui correspond à un dividende net de 12,50 € (soit € 16,6667 brut) par action, après retenue de 25% de précompte mobilier.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de payer le dividende à partir du 04 juin 2014. Coupon n° 38 sera payé par notre 'paying agent' Euroclear Belgium.

Conformément aux dispositions légales, nous demandons à l'Assemblée Générale de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire de la Société pour l'exercice de leur tâche durant l'exercice écoulé.

Boortmeerbeek, le 21 mars 2014

S.A. Société Commerciale de Brasserie
Co.Br.Ha .

F. van der Kelen
Administrateur-Délégué

B. van der Kelen
Administrateur

F. Montils
Administrateur



Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1832 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Société Commerciale de Brasserie SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2013

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces comptes consolidés comprennent le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultats pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des règles d'évaluation et les autres annexes.

Rapport sur les comptes consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Société Commerciale de Brasserie SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis au référentiel comptable applicable en Belgique et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans les comptes consolidés s'élève à 138.615 (000) EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 4.262 (000) EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standard on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de Société Commerciale de Brasserie SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 24 mars 2014

Le commissaire

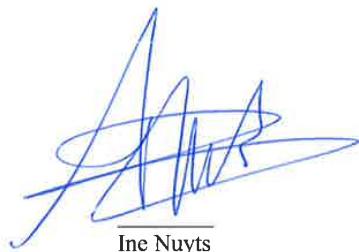
DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par



Geert Verstraeten



Ine Nuyts

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES